

LE MONDE SWISSAID



N° 2 / Avril 2007

JAB 1004 Lausanne
www.swissaid.ch

L'Afrique peut être sauvée



Pour Javiera Rulli, l'essor des biocarburants accroît la faim dans le monde.



Biocarburants : Quand l'Europe se donne bonne conscience, les petits paysans du Sud trinquent

Les monocultures de soja avalent à grande échelle les terres en Argentine et au Paraguay. Javiera Rulli est une jeune Argentine de 32 ans, membre d'un groupe de réflexion rural qui suit cette évolution de près depuis plus de dix ans. Actuellement, elle multiplie les colloques en Suisse pour dénoncer les effets pervers de la culture du soja dans son pays et au Paraguay.

Le Monde SWISSAID : Quel est le principal élément que vous retenez de votre travail ?

Javiera Rulli : Depuis plus de dix ans, d'immenses surfaces de soja transgénique sont cultivées tant en Argentine qu'au Paraguay. La production est exportée vers l'Europe, où elle

est destinée soit à l'alimentation du bétail, soit, de plus en plus, à la fabrication de biocarburants. Les groupements de paysans avec lesquels je travaille au Paraguay ont vu l'industrie agricole modifier leur vie et leur mode de production au quotidien. Pourtant, en Europe, on ignore totalement les problèmes engendrés par la monoculture de soja.

Quels sont les principaux problèmes liés à la monoculture de soja ?

Cette monoculture donne lieu à des violations manifestes des droits humains et engendre la violence et la destruction de l'environnement. D'abord, on défriche la savane et la forêt tropicale pour y planter du maïs transgénique, bien que le sol ne s'y prête pas. Ensuite, on répand pesticides et herbicides, par avion, sans égard ni pour les bêtes ni pour les hom-

mes. La culture intensive du soja nécessite un emploi toujours grandissant d'herbicides et de pesticides. En milieu rural, la population – et notamment les enfants – souffre de plus en plus de diarrhées, de nausées et de maux de tête, sans parler des animaux domestiques qui s'empoisonnent à petit feu. La qualité de la vie va en se péjorant. Rien qu'au Paraguay, plus de cinquante personnes sont déjà mortes d'intoxication aux pesticides. En Argentine, une famille a perdu trois enfants en quelques semaines. L'eau est contaminée, la terre devient stérile. Même les plantes sauvages disparaissent.

A cela s'ajoute un autre phénomène, notamment au Paraguay : la monoculture de soja gagne des régions où des communautés paysannes ou locales cultivaient jusque-là la terre pour leur propre consommation et le marché

VOTRE AIDE CONCRÈTE

70 francs | Cette somme permet à des petits paysans colombiens de suivre une formation sur les dangers des semences transgéniques et de s'initier à la sauvegarde de la diversité biologique.

Une aide qui va plus loin.

local, en cas de surplus. Si l'Europe est consciente des problèmes environnementaux majeurs que le déboisement de la forêt tropicale implique, elle ignore en revanche tout des expulsions avec violence dont les familles de petits paysans sont l'objet. Le Paraguay a beau disposer d'un programme de réforme agraire assorti de lois progressistes, il n'existe malheureusement que sur le papier. La situation est grave : les familles de paysans qui vivent au «mauvais endroit» ou qui se sont endettées en raison de la forte concurrence sont chassées brutalement de leur ferme par des paramilitaires.

A qui profite l'expansion du soja ?

La production et le négoce sont dominés, d'une part, par les géants du commerce céréalier comme Cargill, Archer Daniels Midland ou Bunge et, d'autre part, par des semenciers tels que Monsanto, Syngenta ou DuPont et Pioneer. Des banques privées apportent le capital nécessaire. Les grandes propriétés terriennes existent depuis la période coloniale. Mais elles se sont encore étendues au cours de la dernière décennie. Aujourd'hui, les gros propriétaires terriens sont des sociétés anonymes transnationales. En tant que telles, ces dernières ne sont soumises à aucun contrôle démocratique, qu'il soit exercé par l'Etat, la société civile ou une instance internationale.

Où vont les familles de paysans expulsées ?

Le Paraguay compte officiellement 8 millions d'habitants. Mais 2 millions d'entre eux ont émigré vers les pays voisins. Actuellement, les sommes que ces expatriés envoient au pays

«Les conséquences de l'expansion du soja sont désastreuses. Tous les ans, des milliers de familles de petits paysans sont expulsées de leurs terres.»

dépassent le montant du revenu national tiré du commerce du soja. N'est-ce pas absurde ? On compte également quelque 500 000 personnes qui se sont réfugiées dans les deux grandes villes du nord-est du pays. Beaucoup campent le long des grands axes de circulation. Ils souffrent de la faim et vivent dans une pauvreté absolue. En Argentine,

on pousse le cynisme jusqu'à distribuer à ces populations du soja transgénique, alors qu'il est la cause même de leur ruine.

Quelles seraient les solutions, selon vous ?

En Argentine, nous refusons que nos moyens d'existence soient détruits uniquement pour que les pays industrialisés puissent produire de la viande à bas coût ou remplacer l'essence par du biocarburant. La solution à nos problèmes passe par la souveraineté alimentaire, qu'il nous faut reconquérir : chaque nation doit retrouver une marge de manœuvre suffisante pour choisir librement les denrées à produire pour sa consommation propre, celles à exporter et celles à importer. Elle doit aussi recouvrer la liberté de protéger sa production contre les importations à bas prix.

Propos recueillis par Esther Oester

Un désert vert qui s'étend à perte de vue : les monocultures de soja grignotent des terres qui, jusque-là, faisaient vivre des petits paysans.

LE SOJA ENVAHIT TOUT

En Argentine, les plantations de soja transgénique destiné à l'exportation pour l'alimentation animale couvrent actuellement 15,4 millions d'hectares, soit la moitié des terres agricoles du pays. Chez son petit voisin, le Paraguay, ce sont 2 millions d'hectares. Ces deux contrées ont l'intention d'augmenter considérablement leur production en vue de la fabrication de biodiesel. Pour les populations rurales, cette politique a d'ores et déjà des conséquences désastreuses. Au Paraguay, les cas d'empoisonnement se multiplient, surtout chez les enfants et, chaque année, 90 000 petits paysans sont contraints de quitter leurs terres pour aller se réfugier dans les bidonvilles ou dans les pays voisins. **TG**



Photo : zvg

LES BIOCARBURANTS EN SUISSE

En mars, les deux Chambres ont débattu d'une modification de la loi sur l'imposition des huiles minérales. Le texte prévoyait notamment des allègements fiscaux sur les biocarburants, ce qui équivaut à une subvention indirecte. En matière de biocarburants, la Suisse est dépendante des importations, tout comme l'Europe.

Le terme «biocarburant» désigne l'éthanol tiré de la canne à sucre ou du maïs ainsi que le diesel obtenu à partir du soja ou de l'huile de palme. Le terme «agrocaburant» est plus adéquat dans la mesure où les matières premières utilisées n'ont rien de bio. L'essor que connaît actuellement le marché des agrocaburants aux Etats-Unis et en Europe engendre des problèmes sociaux et environnementaux majeurs dans de nombreux pays en développement.

Au Mexique, la population a récemment manifesté contre l'envolée des prix du maïs. En Malaisie, on signale des déboisements massifs au profit des plantations de palmiers à huile. Au Brésil, les conditions de travail dans les exploitations de canne à sucre sont déplorables. Et, de manière générale, dans tous les pays en développement la production de matières premières pour les agrocaburants concurrence la production de denrées alimentaires de base. Dans une lettre cosignée par des organisations tant paysan-

nes, de protection de l'environnement que de coopération au développement, SWISSAID a attiré l'attention du Conseil national sur l'ensemble de ces dangers. Non seulement les agrocaburants ne sont pas une solution à la crise énergétique, mais ils risquent même d'aggraver la crise alimentaire. Nous demandons donc au Conseil national d'adopter aux normes environnementales prévues par la loi d'autres normes, dont celles sociales. Le préavis positif de la part des deux Chambres en faveur d'une clause sociale est un premier pas dans la bonne direction. **TG**